

exercé de très grandes responsabilités au sommet, en ce qui concerne la mise sur pied d'une politique de la défense. Voyons tout d'abord ce qu'il a à dire du rôle de nos forces armées. Je lui avais posé la question suivante, comme en fait foi la page 1323:

J'énoncerai le problème comme suit: Si je comprends bien, selon vous, l'unification des forces n'a aucun sens tant que nous continuons à remplir le rôle qui est le nôtre à présent.

«C'est exact» a répondu le général Moncel. Et voici la suite:

M. Brewin: Pourrais-je vous prier de préciser par des exemples? Si nous maintenons en Europe un groupe de brigade tel qu'il est composé à l'heure actuelle, l'intégration est vaine, nuisible ou désaxante, car elle ne renforce pas le rôle actuel de notre brigade?

M. Moncel: Pas «l'intégration».

M. Brewin: Je voulais dire l'unification. Pardonnez-moi.

M. Moncel: C'est exact. Avec quelle unité allez-vous l'unifier?

M. Brewin: Précisément, cela ne vaut-il pas aussi pour la division aérienne?

M. Moncel: Bien sûr.

M. Brewin: On pourrait peut-être citer aussi les autres rôles. Comment peut-on intégrer le rôle anti-sous-marin de la marine, qui est essentiellement naval?

M. Moncel: Vous avez raison. J'ignore simplement la réponse à ce problème. Voilà ce que j'ai reproché à ce programme.

M. Brewin: Mais vous avez dit aussi, sauf erreur, que si, pour des raisons à la fois politiques et militaires, on juge nécessaire de former une force d'intervention, c'est alors que l'unification commence à se justifier?

M. Moncel: Oui.

M. Brewin: Par conséquent, l'alternative qui se pose à nous sur le plan national et que nous devons résoudre en tant que parlementaires, afin de rendre l'unification fructueuse, est soit de maintenir les divers rôles actuels, soit d'établir cette force mobile d'intervention?

Je suis alors passé à l'avis qu'il avait exprimé selon lequel il serait risqué d'opter pour une seule arme. Puis à la page 1324 nous trouvons ce qui suit:

M. Brewin: Puis-je revenir à la question des différents rôles? Voulez-vous dire, général Moncel—de fait vous l'avez déjà dit, je crois—que c'est...

C'est-à-dire le choix des rôles.

...que c'est en partie une considération d'ordre politique?

M. Moncel: Entièrement une considération d'ordre politique.

Selon moi, monsieur le président, cela révèle l'essentiel de la question dont la Chambre est saisie aujourd'hui. Le général Moncel a mis le doigt sur ce qui est vraiment en jeu. Peu importe combien on essaie de le masquer en parlant d'unification, voici ce qui est vrai-

ment en cause: l'unification est sensée si l'on doit concentrer tous les efforts sur une seule force mobilisée à laquelle on aura recours pour maintenir la paix et accomplir d'autres tâches, mais elle n'a pas de sens si cette force doit remplir le rôle actuel des trois armes.

Si nous critiquons le gouvernement, ce n'est pas que nous nous opposons à l'unification; absolument pas. L'unification est, à notre avis, une politique sage et d'avant-garde. Toutefois, elle ne sera cela que si elle repose sur une base logique: le rôle revenant au Canada, au milieu des années 60 et au cours des années 70 et non celui qui lui convenait à la fin des années 40 ou 50. C'est précisément le point que le ministre a oublié de mentionner. De ce fait, il détruit, je pense, la base réelle sur laquelle il aurait pu faire appel au pays et aux membres des services armés eux-mêmes pour obtenir leur adhésion complète à l'unification.

Le général Moncel a dit autre chose, je crois, que le ministre préférerait autant que possible écarter. Le général Moncel a déclaré—c'est une interprétation de son témoignage, mais je pense qu'elle est exacte—que la création d'une véritable force mobile comporterait des dépenses supplémentaires. J'aimerais citer un passage du témoignage qui figure à la page 1322:

M. Brewin: Général Moncel, j'aimerais que vous donniez plus de détails au sujet du Livre blanc. Vous avez dit, je crois, qu'il comportait, d'après vous, deux importantes lacunes, et je me demande si j'ai bien saisi au moins l'une d'elles. Le Livre blanc envisageait le maintien des engagements actuels pris par le Canada. Je devrais parler plutôt de rôles actuels, car l'expression «engagements» donne à entendre qu'on s'est engagé à accomplir quelque chose indéfiniment, tandis qu'un «rôle» est une fonction accomplie présentement. Or, sauf erreur, le Livre blanc proposait le maintien d'une série d'engagements actuels—la brigade, la division aérienne, les forces anti-sous-marines, la défense aérienne, et ainsi de suite; et il proposait de les maintenir sans y apporter de changements manifestes et, certes, sans modifications précises et prochaines. Il proposait aussi, je crois, la création d'une force mobile, cette force d'intervention, peu importe comment on la désigne.

Avez-vous bien dit qu'il nous en coûterait plus de deux milliards de dollars par année pour réaliser tous ces projets?

M. Moncel: Oui, monsieur.

M. Brewin: Alors, s'il fallait se contenter de la somme dont nous disposons à l'heure actuelle, c'est-à-dire, environ un milliard et demi, on devrait renoncer à certaines choses?

M. Moncel: Précisément.

● (6.40 p.m.)

M. Brewin: Vous avez à choisir entre l'expansion de votre mobilité ou la réduction de certaines autres fonctions. Est-ce exact?

M. Moncel: Oui. C'est l'alternative.